

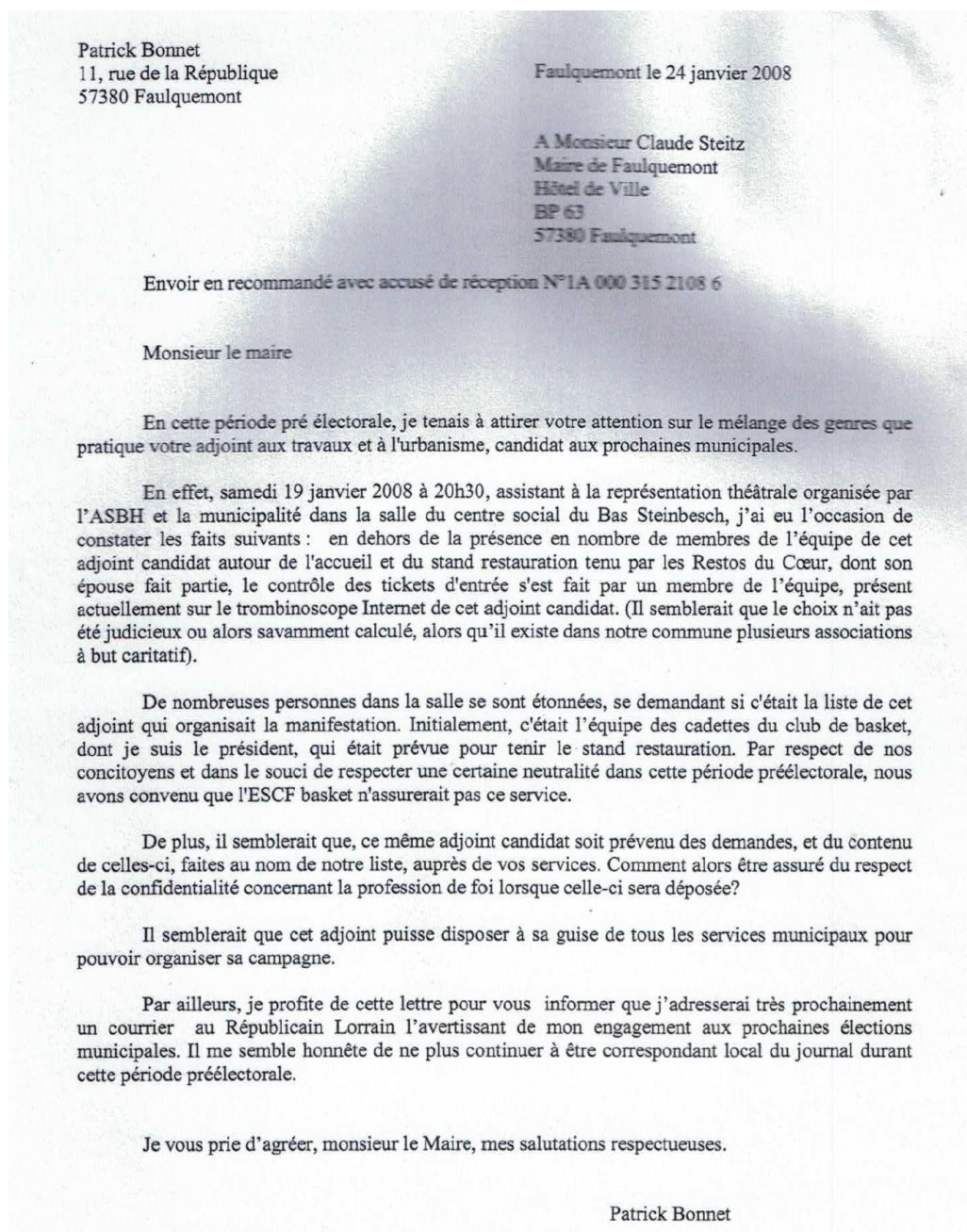
Les méthodes du maire BIANCHIN

en matière de campagnes électorales

Alors que je ne suis pas candidat (pour l'instant), la campagne municipale à venir promet déjà d'être sale. Certains pourraient me reprocher mon Blog, mes publications (Hérisson, facebook, etc). Mes publications n'ont que pour but de vous informer des méthodes et des choses qui vous ont été cachées durant les deux mandatures du maire actuel.

En 2008, j'avais adressé un courrier à l'ancien maire, dont monsieur BIANCHIN était l'adjoint.

Ce courrier je vous invite à en prendre connaissance :



En 2014, j'ai adressé un courrier au maire BIANCHIN, candidat à sa réélection. Un premier en date du 25 décembre 2013, il sera suivi d'un second le 29 janvier 2014.

Vous retrouvez ces deux courriers ci-dessous :

Patrick Bonnet
11, rue République
57380 Faulquemont

Faulquemont, le 25 décembre 2013

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
57380 Faulquemont

Monsieur,

Vous n'êtes pas sans savoir que depuis le 1^{er} septembre 2013, nous sommes entrés dans la période d'interdiction couverte par l'article L.52-1 du code électoral qui précise, entre autres, que l'utilisation à des fins de propagande électorale de tout procédé de publicité est interdit.

A ce titre, sont également interdits :

Les moyens de propagande financés par des personnes morales, comme la commune, un établissement public de coopération intercommunale ou une association.

La remise par des personnes morales (les mêmes que celles précédemment citées) de dons sous quelle forme que ce soit.

Par ailleurs, les sites Internet des collectivités territoriales sont tenus de respecter le principe de neutralité des moyens publics et n'ont donc pas vocation à participer directement ou indirectement à la campagne électorale des listes.

Ainsi, votre présence inhabituelle un samedi de ce mois de décembre dans la salle accueillant les bénéficiaires du Resto du Cœur pour prétendre « les saluer » ;

Ainsi la remise de tickets de cinéma, ce mois ci, et par vos soins aux bénéficiaires du Secours Catholique ;

Ainsi, la distribution inhabituelle des colis de la Croix Rouge effectuée par vos soins aux bénéficiaires, le 17 décembre,

Pourraient être considérées par le Juge des élections comme étant autant d'actions dans le seul but « d'acheter des voix ».

D'autre part,

Votre acharnement à « harceler » des associations afin de connaître l'heure de la prise de photo de leurs manifestations dans le but de pouvoir vous rendre sur les lieux et ainsi de paraître dans la presse ;

L'achat exceptionnel de plusieurs casse-croutes auprès d'une boulangerie locale qui n'a jamais été le fournisseur de la commune, 40 casse-croutes destinés au personnel communal sont également autant d'actions qui pourraient intéresser le Juge des élections.

Enfin, votre discours d'accueil lors du repas des aînés dans lequel vous rappelez une énième fois les deux projets privés destinés aux seniors sous entendant que vous en étiez l'initiateur. Bien que conseiller municipal, je n'ai une nouvelle fois pas été invité à ce repas, sous prétexte que seul les élus de la commission « *Solidarités et Intergénérationnelles* » y étaient conviés ; cependant, le prétexte invoqué ne semblait pas s'appliquer pas à tous puisqu'on pouvait y relever la présence d'élus ne faisant pas partie de cette commission (les adjoints, la députée, le maire de Créhange, le maire délégué de Chémery) mais aussi de personnalités (Curé de la paroisse, le Pasteur, le directeur Général et des Services de la commune), tous invités au frais des contribuables faulquinois.

Les articles cités plus haut ainsi que celui qui suit « *La présentation d'un bilan de mandat qu'un candidat détient ou a détenu par un candidat ou pour son compte n'est pas irrégulière, à condition que cette action de communication ne soit pas financée sur des fonds publics et ne bénéficie pas des moyens matériels et humains mis à la disposition des élus dans le cadre de l'exercice de leur mandat (art L. 52-1, dernier alinéa)* » pourraient également interpeler le Juge des Elections, votre attitude n'ayant que pour but l'achat de voix pour être réélu.

Juge des élections que, vous pouvez m'en croire, je n'hésiterai pas à saisir, si votre manière d'agir dans le seul but de vous faire réélire, mais également réélire vos colistiers, devait se poursuivre au frais de la collectivité faulquinoise.

Je me souviens trop bien avoir été la victime, lors de la précédente campagne municipale, de vos nombreuses présences dans la presse locale, alors que, avec la complicité d'un correspondant de presse, les quelques articles dans lesquels j'apparaissais étaient retouchés afin de me faire disparaître de la photo. A tel point, que j'avais dû écrire à monsieur Lauer, Rédacteur en Chef du Républicain Lorrain, pour l'en informer. Bien entendu, je dispose encore de ce dossier et des articles concernés.

En espérant, vous voir revenir à un comportement digne de la fonction que vous occupez encore, à toutes fins utiles, j'adresse néanmoins une copie de cette lettre à Monsieur le Chef d'agence du Républicain-Lorrain, à Monsieur Hacen Bournine, candidat aux prochaines élections municipales à Faulquemont, à monsieur le Préfet dont j'ai contacté au préalable les services.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations.

Patrick Bonnet

Patrick Bonnet
11, rue République
57380 Faulquemont

Faulquemont, le 29 janvier 2014

Monsieur le Maire
Hôtel de Ville
57380 Faulquemont

Monsieur,

Dans un précédent courrier j'attirais votre attention sur le fait que nous étions entrés en campagne électorale et qu'en conséquence, la loi vous obligeait à quelques réserves. Ainsi, je rappelais certaines de vos pratiques sur le compte du contribuable faulquinois exercées dans le seul but *« d'acheter des voix »*.

Dans votre courrier en réponse, vous estimez ne pas contrevenir à la loi. Ce n'est ni à vous ni à moi d'en juger, le juge des élections me semble être le seul compétent en la matière.

Pourtant le jeudi 9 janvier 2014, alors que vous aviez promis quelques jours plus tôt d'offrir la galette des Rois aux joueurs de belotte qui se retrouvent chaque semaine au foyer du Bas Steinnbesch, vous avez téléphoné à la responsable l'informant que vous ne pouviez le faire, pour motif je vous cite *« cela pourrait être perçu comme étant de la propagande électorale »*.

Si ce n'est pas mon courrier qui vous a dissuadé de le faire, il ne vous a toutefois pas laissé indifférent puisque, le jeudi suivant, 16 janvier, vous vous êtes à nouveau présenté, alors que les joueurs étaient en pleine partie de cartes, pour leur lire la lettre que je vous avais adressée ; vous avez d'ailleurs pris soin de laisser un exemplaire de cette lettre sur place, avant de, je vous cite : *« convier tout le monde à la cérémonie de vos vœux offerte le soir même par la municipalité »*.

Cet acte délibéré dans le seul but de me discréditer a surpris de nombreuses personnes qui ont réprouvé votre présence incongrue et votre comportement qui trahissait un état d'excitation anormal.

D'autre part, nous savons vous et moi que les personnes qui viennent actuellement chercher en mairie un certificat d'inscription sur les listes électorales, sont candidates aux élections.

Ces personnes doivent se présenter en mairie pour demander ce document ; en toute légalité, vous pouviez donner procuration aux fonctionnaires de l'état civil de les délivrer, ce service ne délivre-t-il pas déjà certains documents sans votre signature ?

En obligeant ces personnes à revenir ultérieurement rechercher ce document une fois signé par vos soins, quitte à faire revenir une, deux, trois, jusqu'à quatre fois des personnes qui travaillent et pour qui vous compliquez volontairement la tâche, vous avez mis en place un système ne visant qu'à satisfaire votre curiosité au mépris des candidats à ces élections.

Croyiez-vous que toutes ces personnes soient dupes ? Elles ont toutes très bien compris que votre but était de connaître vos adversaires.

Ainsi, fort de votre connaissance des prochains candidats, vous vous êtes permis d'interpeller publiquement certaines de ces personnes, par des propos décousus, je vous cite : *« Il paraît que tu es sur la liste de Bournine. Il n'est pas d'ici. On doit se serrer les coudes »*. Il semblerait que vous ayez là manqué de civilité vis-à-vis des personnes concernées nonobstant les personnes présentes qui elles aussi furent choquées et pourraient aisément en témoigner, vous n'êtes pas sans savoir qu'un téléphone portable est si vite et si discrètement placé en mode ...enregistrement.

De même, fort de votre connaissance des prochains candidats, vous êtes même allé jusqu'à téléphoner à certains d'entre eux, pour leur faire confirmer sur un ton réprobateur, je vous cite *« est-il est exact que vous êtes sur la liste d'un candidat untel ? »* et ensuite attendre d'eux des explications sur les raisons qui ont motivé leur choix. Ces personnes se sont senties menacées, d'ailleurs le conjoint de l'une d'entre elles, n'a-t-il pas mis fin à votre appel en vous reprochant à son tour, je cite *« vos procédés qui ne sont pas dignes d'un maire »*.

Si on peut comprendre votre envie de conserver la place que vous occupez, elle ne justifie pas de tels agissements, indignes d'un représentant de la République. Tous ces éléments ne manqueront pas de grossir un dossier destiné au Juge des élections le moment venu. Les personnes que vous avez menacées, comment dire autrement, choquées par la teneur et la véhémence de vos propos ont déjà communiqué un témoignage écrit.

Comme la précédente fois, j'adresse une copie de cette lettre à Monsieur le Chef d'agence du Républicain-Lorrain, à Monsieur Hacen Bournine, candidat aux prochaines élections municipales à Faulquemont, à monsieur le Préfet ; mais aussi, pour leur information, à madame Zanetti, Députée, à monsieur Lavergne, en sa qualité de Président du District Urbain de Faulquemont, aux maires des communes du District Urbain de Faulquemont.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, mes salutations.

Patrick Bonnet

Le 30 septembre 2019, le maire BIANCHIN sort de ses « archives » un tract de campagne 2008, **qu'il m'attribue**, et qu'il lit en séance municipale. Les élus (es) sont tombés (es) des nues, ne comprenant pas la raison de cette intervention à un moment où le débat portait sur un autre sujet.

Le 24 octobre, il fait publier aux conseillers municipaux ce tract, **qu'il m'attribue toujours**, et sur lequel il a apporté des annotations.

Le 17 décembre 2019, à 18h17, il insiste et renvoie ce même tract, cette fois en deux exemplaires, l'un sans annotation, l'autre avec ses annotations.

Ce 17 décembre, aux alentours de 19h, je reçois deux appels de deux colistiers sur la liste du maire, vous m'excuserez pour des raisons évidentes, de ne pas les citer.

Les deux m'informent de l'arrivée du mail cité plus haut est des deux pièces jointes qui l'accompagnent. Mais ce qu'ils me disent en mode « OFF », vaut son pesant d'or, sic :

- *« Je n'approuve plus les méthodes du maire » ;*
- *« J'en ai marre, de toute façon j'arrête » ;*
- *« j'en ai ras le bol de ses manigances, rien n'est jamais clair avec lui » ;*
- *« Votre blog a ouvert les yeux de plusieurs d'entre nous, on y découvre des choses que nous ignorions » ;*
- *« il est dommage que ce blog soit paru trop tard, je pense que j'aurais démissionné avant » ;*
- *« A la lecture de certains documents que vous avez publiés, je regrette d'avoir voté des délibérations. Mais nous n'avions pas le choix. Soit on était d'accord, soit il nous fallait être absent »...*

Voici les deux documents en question. Le but de monsieur BIANCHIN était de démontrer que j'avais eu « l'idée de faire, moi aussi, la médiathèque à l'endroit où elle se trouve actuellement ».

Quand bien même !!!!

Liste Patrick BONNET et son équipe

Voici ce que je vous propose pour les 6 années à venir :

Quelques uns de ces projets extraits de mon programme :

A la cité :

- ❖ Réhabilitation des aires de jeux et du plateau d'activités de la Clairière et du parcours de santé, installation d'une aire de jeu rue de la Garonne
- ❖ Mise en place d'un marché tous les 15 jours sur la place du Bas Steinbesch
- ❖ Retour des festivités en alternance avec le reste de la ville (fête des mineurs, Saint Nicolas en char, fête foraine)
- ❖ Mise en place d'une navette pour les seniors pour se rendre au marché, à la bibliothèque ...
- ❖ Prise en compte de la Cité dans le plan de salage des routes, la rénovation des voiries

En Vieille Ville, nous nous engageons à mener à bien un projet de rénovation de l'ancienne mairie et des deux maisons mitoyennes en transformant l'ensemble en logement pour les seniors avec des espaces de convivialité et de réunion accessible à tous. La bibliothèque pourrait y être aménagée.

Des places de parking seront aussi prévues. Des espaces pour petits et grands (jeux et bancs) seront installés rue de Pontpierre (en face du garage Croissant).

Ailleurs dans Faulquemont, et pour tous :

- ❖ Aménagement urbain, de travaux de voirie. (parking de la Gare...)
- ❖ Modification concertée de la répartition des élèves dans les écoles
- ❖ Développement des activités péri scolaires
- ❖ Amélioration des services de restauration et de transport scolaire
- ❖ Création d'un Office Municipal des Sports et la concrétisation de projets structurels (terrain synthétique, maison des associations...)
- ❖ Mise en sécurité du parking de l'école du Bas Steinbesch et la remise en état des abords de l'école du Stade
- ❖ L'aménagement d'un espace paysager sur le terrain (près de la mairie, en face des services techniques) et une étude pour la réhabilitation de la synagogue

- ❖ Création d'une salle polyvalente
- ❖ Création d'aires de jeux, quartier UCBL, plan d'eau
- ❖ Aménagement des rives de la Nied
- ❖ Création d'un conseil municipal des enfants
- ❖ Installation d'une université populaire....

En matière d'emploi, nous nous engageons à développer les ateliers jeunes et à organiser un forum pour l'emploi qui mettra en rapport demandeurs d'emplois et entreprises. Et comme emploi et logement sont liés, nous ferons valoir notre droit de préemption afin de proposer une offre locative pour tous.

Nous nous engageons aussi à relancer le commerce avec la création d'un comité de pilotage de commerçants et des artisans. Nous permettrons aussi à certains commerces d'installer des terrasses devant leur établissement.

Enfin, pour redynamiser la ville, le retour des festivités sont prévues avec le défilé de la Saint-Nicolas en char, le podium de l'été, les bals populaires....

Faulquemont n'étant pas Neuilly, nos projets ne sont pas pharaoniques.

- ❖ Une politique financière et raisonnée, avec la recherche de sources de financement, nous permettra de les mener à bien
- ❖ Une économie importante (20 000€ par an) avec la nomination de 5 adjoints au lieu de 8 actuellement
- ❖ Une proposition de renforcement et de réorganisation des services techniques est déjà des gages de cette volonté

Enfin, la délocalisation des conseils municipaux, le retour des réunions de quartier, la tenue de permanences ouvertes à tous, en mairie et dans les quartiers, par le Maire et ses adjoints, seront, pour vous, un gage de notre volonté de rester à votre écoute.

Dimanche 9 mars 2008, Votez massivement pour la liste

ACTION et RENOUVEAU

avec

Patrick BONNET et son équipe.

est ce que vous avez ce que vous voulez ?

Liste Patrick BONNET et son équipe

Voici ce que je vous propose pour les 6 années à venir :

Quelques uns de ces projets extraits de mon programme :

A la cité :

- Vous avez dû avoir mauvais conscience

- ❖ Réhabilitation des aires de jeux et du plateau d'activités de la Clairière et du parcours de santé, installation d'une aire de jeu rue de la Garonne
- ❖ Mise en place d'un marché tous les 15 jours sur la place du Bas Steinbesch
- ❖ Retour des festivités en alternance avec le reste de la ville (fête des mineurs, Saint Nicolas en char, fête foraine)
- ❖ Mise en place d'une navette pour les seniors pour se rendre au marché, à la bibliothèque ...
- ❖ Prise en compte de la Cité dans le plan de salage des routes, la rénovation des voiries

En Vieille Ville, nous nous engageons à mener à bien un projet de rénovation de l'ancienne mairie et des deux maisons mitoyennes en transformant l'ensemble en logement pour les seniors avec des espaces de convivialité et de réunion accessible à tous. La bibliothèque pourrait y être aménagée.

Des places de parking seront aussi prévues. Des espaces pour petits et grands (jeux et bancs) seront installés rue de Pontpierre (en face du garage Croissant).

Ailleurs dans Faulquemont, et pour tous :

- ❖ Aménagement urbain, de travaux de voirie. (parking de la Gare...)
- ❖ Modification concertée de la répartition des élèves dans les écoles
- ❖ Développement des activités péri scolaires
- ❖ Amélioration des services de restauration et de transport scolaire
- ❖ Création d'un Office Municipal des Sports et la concrétisation de projets structurels (terrain synthétique, maison des associations...)
- ❖ Mise en sécurité du parking de l'école du Bas Steinbesch et la remise en état des abords de l'école du Stade
- ❖ L'aménagement d'un espace paysager sur le terrain (près de la mairie, en face des services techniques) et une étude pour la réhabilitation de la synagogue

*Bibliothèque de
vieille ville
avant
à la synagogue
Vieille ville*

- ❖ Création d'une salle polyvalente
- ❖ Création d'aires de jeux, quartier UCBL, plan d'eau
- ❖ Aménagement des rives de la Nied
- ❖ Création d'un conseil municipal des enfants
- ❖ Installation d'une université populaire....

En matière d'emploi, nous nous engageons à développer les ateliers jeunes et à organiser un forum pour l'emploi qui mettra en rapport demandeurs d'emplois et entreprises. **Et comme emploi et logement sont liés**, nous ferons valoir notre droit de préemption afin de proposer une offre locative pour tous.

Nous nous engageons aussi à relancer le commerce avec la création d'un comité de pilotage de commerçants et des artisans. Nous permettrons aussi à certains commerces d'installer des terrasses devant leur établissement.

Enfin, pour redynamiser la ville, le retour des festivités sont prévues avec le défilé de la Saint-Nicolas en char, le podium de l'été, les bals populaires....

On pense tout en sept
Faulquemont n'étant pas Neuilly, nos projets ne sont pas pharaoniques.

- ❖ Une politique financière et raisonnée, avec la recherche de sources de financement, nous permettra de les mener à bien
- ❖ Une économie importante (20 000€ par an) avec la nomination de 5 adjoints au lieu de 8 actuellement
- ❖ Une proposition de renforcement et de réorganisation des services techniques est déjà des gages de cette volonté

Enfin, la délocalisation des conseils municipaux, le retour des réunions de quartier, la tenue de permanences ouvertes à tous, en mairie et dans les quartiers, par le Maire et ses adjoints, seront, pour vous, un gage de notre volonté de rester à votre écoute.

Dimanche 9 mars 2008, Votez massivement pour la liste

ACTION et RENOUVEAU

avec

Patrick BONNET et son équipe.

Sauf que ce document n'est pas un de mes tracts de campagne, tous mes tracts ayant été réalisés par un professionnel mosellan (Mise en page, format, impression...) et ont fait l'objet d'une facture.

Ce document ressemble davantage à une feuille de brouillon, que « **n'importe qui** » a pû créer à partir d'un fichier word. Ci-après une page d'un de mes tracts de 2008.

Nos engagements pour les 6 années à venir...

■ SCOLARITE et JEUNES

- **Installer un Conseil Municipal des Enfants**
- Améliorer les services rendus aux familles (restauration et transports scolaires)
- Définir dans la concertation le découpage de la ville pour l'affectation dans les différentes écoles primaires et maternelles de la ville
- Poursuivre les efforts d'équipement des écoles primaires (mobilier, jeux, informatique..)

■ FINANCES-PERSONNELS

- Renforcer et réorganiser l'équipe d'agents municipaux et la police municipale pour l'entretien et la sécurité de notre ville (espaces verts, sorties des écoles...)
- Gérer les finances communales de manière pertinente et raisonnée
- Chercher des financements variés pour mener une politique de travaux ambitieuse sans augmenter la fiscalité
- **Réaliser une économie substantielle (environ 20 000 € par an, 120 000 € sur un mandat) en ne nommant que cinq adjoints au maire au lieu de huit actuellement, Une partie de cette somme servira à diminuer le coût de la restauration et des transports scolaires.**

■ SPORTS et CULTURE

- Améliorer et réhabiliter les installations existantes (plateaux sportifs, plan d'eau, parcours de santé, la Clairière),

développer les aires de jeu, les City Stades, créer un Club house, aménager un terrain extérieur de Tir à l'Arc

- Promouvoir une politique culturelle de qualité accessible à tous (**projections de cinéma en plein air, retour des théâtres de rues...**)
- Apporter une aide soutenue aux associations sportives avec la **création d'un Office Municipal des Sports** en partenariat avec le commerce, l'artisanat et les entreprises locales.
- Equiper les structures sportives de défibrillateurs

■ URBANISME - CADRE de VIE - TRAVAUX

- **Aménager l'Ancienne Mairie et les deux bâtiments mitoyens en résidence seniors**



- Créer une salle des fêtes polyvalente
- Sécuriser le parking de l'école du Bas Steinbesch, l'entrée du lotissement les Vignes...
- Aménager un chemin de promenade le long de la Nied
- Mener une politique de réhabilitation de l'ensemble des voiries

Enfin pour rappeler la règle en matière de campagne électorale, ce texte que vous retrouverez prochainement dans la revue communale Initiatives, page qui est réservée à l'expression des groupes politiques. Vous en avez la primeur.

Dans quelques semaines, les 15 et 22 mars 2020 auront lieu les élections municipales. Des maires, candidats à leur réélection, n'hésitent pas à utiliser les moyens de la commune pour reconquérir leur siège.

Bien évidemment, ces moyens constituent un avantage considérable et des facilités pour ces élus sortants, tels que : *l'accès aux listes électorales, aux adresses mails, au site internet, à l'utilisation gratuite de salles communales...*

Les autres candidats à cette élection municipale ne bénéficient pas de tous ces avantages et paient de leurs propres deniers la location des locaux dans lesquels il se rassemblent.

Cette période est également propice à certains comportements d'élus fébriles prêts à tout. **Citons cet exemple passé** où des candidats de listes concurrentes, obligés de se procurer un document électoral que seule leur municipalité peut fournir, ont reçu le soir même de leur passage en mairie, un appel pas très professionnel d'un maire formulant des remarques désobligeantes et malveillantes sur leur choix d'appartenance électorale.

Heureusement, depuis le 1^{er} septembre 2019, la communication en période pré-électorale a été réglementée. A défaut de respecter celle-ci, le candidat encourt l'inéligibilité et une amende de 75 000€.

Toutes les formes de communication sont concernées : *bulletins municipaux, publications, manifestations, inaugurations, sites internet, affiches, etc.* L'objectif est d'éviter à la fois la promotion publicitaire des communes et tout don prohibé d'une personne morale.

Les manifestations doivent respecter plusieurs critères pour être légales : « *Avoir un caractère traditionnel. Ne pas constituer une campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion des élus. Ne pas faire pression sur les électeurs. Les discours doivent respecter une certaine neutralité. Employer des moyens et avoir un budget identique aux années précédentes* ».

La Constitution malgache prévoit que « *le président de la République en exercice qui se porte candidat aux élections présidentielles démissionne de son poste soixante jours avant la date du scrutin présidentiel, ceci afin d'éviter que le président utilise les moyens de l'Etat pour faire campagne* ».

Si cette disposition était appliquée en France pour toutes les élections, sans nul doute que le paysage politique serait différent.

Malheureusement, dans les communes de moins de 9000 habitants, comme Faulquemont, les candidats ne sont pas tenus aux règles de financement des campagnes électorales, connu sous le terme de compte de campagne.

On peut le regretter.

Pour ma part, en 2008, 2014, mes deux campagnes ont été financées sur les deniers personnels de mes colistiers et moi-même. Mes comptes de campagne ont été rendus publics. **Patrick BONNET**